

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 28 juin 2023

Date d'affichage 28 juin 2023

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 + 11 procurations

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20230704-DEL_23_07_04_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le QUATRE JUILLET à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Edith ALIX, M. Nicolas CHABLE, M. Christophe BISI, Mme Olivia JAMAIN,

Excusés :

M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à M. Nicolas CHABLE),
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à S. SEQUEIRA),
M. Franck POTAUFEUX	(Pouvoir donné à D. MORANCE),
M. Gérard GUESNE	(Pouvoir donné à C. KNITTEL),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à E. PAPILLON),
Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à L. PHILIBERT),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à D. REVEAU),
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à B. MARCHAIS),
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à F PELLODI),
Mme Audrey MAMONTEIL	(Pouvoir donné à Ch. VAN RYSSEL),
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à E. BOIS).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Lionel COUTEMANCHE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**DEMANDE DE SUBVENTIOIN AUPRES DE LA CAF PAR LE
MULTI-ACCUEIL DE LA VILLE**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire.

Considérant que la structure du multi-accueil « Les Bouts d'Choux » créée en 2005 envisage des travaux d'amélioration des conditions d'accueils des jeunes enfants par l'achat de rideaux occultants et isolants ainsi que le renouvellement du stock de couches lavables et réutilisables.

Considérant que l'achat de rideaux répond un besoin sécuritaire afin de masquer la vue des enfants au public et apporte une amélioration thermique tant l'hiver qu'à la saison chaude.

Considérant que le nouvel achat de couches va permettre de renouveler un stock initial datant de 2014, et de répondre aux normes d'hygiène en vigueur par une solution écologique dans un but de réduction de déchets.

Considérant que la ville de La Ferté-Bernard sollicite la Caisse des Allocations Familiales de la Sarthe pour l'accompagner à financer ce projet dans le cadre d'un dépôt de dossier d'investissements pour la campagne 2023 afin d'obtenir le montant maximum de la subvention.

Considérant que le montant de l'achat de stores à bandes verticales s'élèverait à la somme de 2 500 € TTC.

Considérant que l'achat des couches lavables et réutilisables s'élèverait à un montant compris entre 1 472,99 € et 1 786,27 € TTC.

Après en avoir délibéré,

AUTORISE l'achat de rideaux occultants pour un montant de 2 500 € TTC et de couches réutilisables, pour une somme comprise entre 1 472,99 € et 1 786,27 € TTC.

APPROUVE le dépôt d'une demande de subvention d'investissement auprès de la CAF pour l'achat de rideaux et de couches lavables et réutilisables afin d'obtenir le montant maximum de la subvention.

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tout acte, tout document, relatif à cette décision.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU